

	Situations à risques	Mesures de prévention existantes	Mesures de prévention à réaliser	Echéance	Date
				crédit photo ADDEAR41	

COLLECTIF

SATISFACTION
Nouvelle formation

**REALISER SON DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION
DES RISQUE PROFESSIONNELS (DUERP)**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- *Connaitre et appliquer les obligations réglementaires en matière de prévention des risques professionnels
- * Connaitre et appliquer les règles et la méthodologie d'élaboration du document unique
- *Mettre en pratique l'amélioration continue du DUERP

PROGRAMME

la réglementation applicable sur les exploitations
les risques sur son exploitation
les mesures de prévention et élaboration d'un plan d'action
rédaction de son document unique de prévention des risques professionnels
utilisation du DUERP dans le temps

METHODES- MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences de travail individuel et en sous groupe.
Exercices et mise en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

INTERVENANT·E·S

Olivier Mullier, formateur et responsable de stage à l'ADDEAR 41

PUBLIC

Tout porteur de projet travaillant sur une ferme avec un projet de reprise ou paysan·ne souhaitant réaliser ou mettre à jour son DUERP

PRÉ-REQUIS

Pas de pré requis.

DURÉE DE LA FORMATION

1.5 jours (10h)

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

7 avril 2025 et 3h à caler sur une ferme.
3 chemin des bissolières 41700 CHEVERNY

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

a prévoir entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite (modification du lieu de la formation). Pour toute situation de handicap, contacter le responsable de stage

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Olivier MULLIER, responsable de stage
contact@addear41.org
07 50 06 74 02

TARIF 380 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Non éligible au CPF


AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge

Porté par :



formation@ardearcentre.org
06 51 90 45 81